



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

28 NOVEMBRE 2014



UNE PREMIÈRE EN FRANCE !

LA CCI NORD DE FRANCE ET LE CRÉDIT COOPÉRATIF LANCENT LE LIVRET D'ÉPARGNE « TROISIÈME RÉVOLUTION INDUSTRIELLE »

Le Crédit Coopératif élargit sa gamme de produits responsables en créant le livret d'épargne « Troisième révolution industrielle ».

À la fois totalement dédié à une région, le Nord-Pas-de-Calais, et au financement exclusif d'une dynamique, celui de la Troisième révolution industrielle, ce livret d'épargne est une première en France !

ASSOCIER LE GRAND PUBLIC À LA DYNAMIQUE DE LA TROISIÈME RÉVOLUTION INDUSTRIELLE

L'idée de faire appel à l'épargne et d'associer les habitants au financement des projets d'entreprises liés à la Troisième révolution industrielle en Nord-Pas-de-Calais a été lancée par Philippe Vasseur, président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Nord de France, en octobre 2013, lors de la présentation du Master plan en présence de Jeremy Rifkin.

Grâce au Crédit Coopératif dont les valeurs sont en résonance avec la Troisième révolution industrielle (économie responsable et collaborative, circuits courts...), tous les habitants du Nord-Pas-de-Calais mais également des autres régions de France, pourront devenir acteurs de cette dynamique et soutenir les entreprises et l'emploi dans la région.

UN PRODUIT D'ÉPARGNE INNOVANT

Rémunéré au **taux attractif de 1,75 % par an jusqu'à 1 500 €** afin d'encourager sur le long terme les épargnants modestes et les étudiants, **le livret d'épargne « Troisième révolution industrielle » proposera au-delà de 1 500€ un taux de à 0,8 % avec un plafond des dépôts à 100 000 €.**

Toute personne pourra souscrire ce livret d'épargne sans minimum et sans obligation d'ouvrir un compte courant associé. L'argent restera totalement disponible et les dépôts seront garantis par le Crédit Coopératif.

Ce livret offrira la possibilité au Crédit Coopératif et à son établissement associé, la Caisse Solidaire, d'accorder des prêts avec une tarification avantageuse aux porteurs de projets liés à la Troisième révolution industrielle dans le Nord-Pas-de-Calais.

Le Crédit Coopératif et la CCI de région Nord de France éditeront chaque année un document permettant de garantir la traçabilité de l'utilisation de l'épargne et donner de la visibilité sur la nature des projets financés. Autre innovation : une rencontre sera organisée chaque année entre les épargnants et les entreprises financées dans le cadre de ce livret.

Déjà ouvert à la pré-souscription en agence, **le livret sera commercialisé le 22 janvier prochain dans toute la France.** Les épargnants pourront y souscrire soit directement dans les agences du Crédit Coopératif, soit via le site <http://www.credit-cooperatif.coop/>

UN OUTIL DE FINANCEMENT POUR LES PROJETS TROISIÈME RÉVOLUTION INDUSTRIELLE EN NORD-PAS-DE-CALAIS

Complémentaire des autres modes de financement classiques, le livret d'épargne permettra de financer des projets d'entreprise liés à la Troisième révolution industrielle.

Les dirigeants pourront présenter leurs projets dans l'une des agences du Crédit Coopératif. Si celui-ci correspond à au moins un des piliers de la Troisième révolution industrielle (l'efficacité énergétique, le passage aux énergies renouvelables, les bâtiments producteurs d'énergie, le stockage de l'énergie, l'Internet de l'énergie, la mobilité des personnes et des biens, l'économie circulaire, l'économie de la fonctionnalité), la banque pourra décider d'un financement, d'un minimum de 12 000 €. Au-delà d'un prêt à un taux bonifié, le Crédit Coopératif garantit un accompagnement souple et à long terme des entreprises.

LA TRAÇABILITÉ : LA VOLONTÉ DU CRÉDIT COOPÉRATIF DE PROPOSER UNE ALTERNATIVE BANCAIRE ENGAGÉE

La **traçabilité des fonds**¹ est une promesse essentielle pour le Crédit Coopératif. Dans la logique de la Troisième révolution industrielle, les ressources collectées sont orientées vers des projets répondants à la problématique de l'un de ses huit piliers.

¹ Le Crédit Coopératif a mis en place ce dispositif de traçabilité depuis trois ans avec trois formes de comptes Agir qui permettent aux clients de savoir vers quel domaine leur argent est orienté. Les trois univers sont les suivants : Agir pour la planète, Agir pour une société plus juste, Agir pour entreprendre autrement (ou les trois à la fois). À ce jour, 20 000 clients ont fait le choix de ce compte.

Dans le cadre du livret d'épargne « Troisième révolution industrielle », cette traçabilité est garantie par une application informatique qui sélectionne un ensemble de prêts répondant à ces huit critères. Grâce à ce marquage, le Crédit Coopératif peut garantir la bonne affectation des encours vers les secteurs de la Troisième révolution industrielle.

En mettant en place ce livret d'épargne, le Crédit Coopératif et la CCI de région Nord de France, en partenariat avec le Conseil régional Nord-Pas-de-Calais, apportent une réponse innovante aux particuliers et personnes morales qui souhaitent connaître la finalité concrète de leur argent.

À propos du Crédit Coopératif

Le Crédit Coopératif est une banque coopérative. S'il exerce tous les métiers et expertises de banquier, sa vocation est de mettre ses compétences au service des acteurs d'une économie responsable, respectueuse des personnes et de leur environnement. Historiquement banque coopérative de personnes morales, son capital est apporté par ses clients qui cumulent ainsi la double qualité de client et sociétaire. Ils détiennent la totalité des droits de vote qu'ils exercent selon le principe une personne = une voix. Les entreprises et leurs groupements, les coopératives, les PME-PMI, les mutuelles, les associations et les organismes d'intérêt général constituent donc le socle de son sociétariat, ainsi que les particuliers qui, grâce aux nombreuses innovations solidaires de la gamme Agir, sont de plus en plus nombreux à choisir de devenir sociétaires du Crédit Coopératif.

<http://www.credit-cooperatif.coop/>

Contacts presse CCI:

Michèle Buinet Bonaly - 03 20 63 79 53

m.buinet@norddefrance.cci.fr

Contacts presse Crédit Coopératif :

Laurence MORET – 01 47 24 83 37

Hélène CHAULIN – 01 47 24 83 10

presse@credit-cooperatif.coop